

Alger le 03/05/2023

A Monsieur le Gérant de
L'Entreprise ARROUS YACINE.

Objet : Mise en Demeure

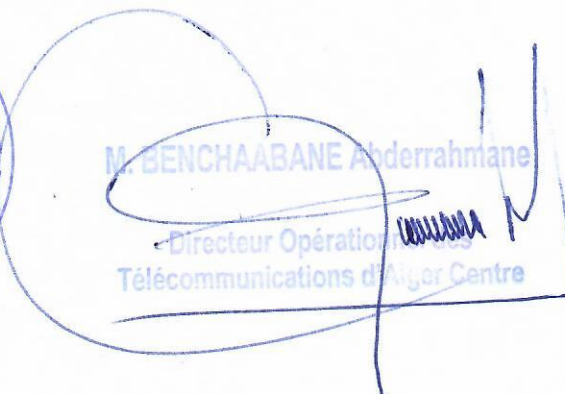
Monsieur ;

Dans le cadre du protocole de contrat à commande N°30/2021 du 13/02/2021 entre Algérie Télécom DOT ALGER CENTRE et l'entreprise ARROUS YACINE, un Chantier vous a été attribué sous **ODS N°82/2023 relatif aux travaux ODN CACOBATH AIN MALHA.**

A ce jour, vous avez dépassé le délai, et les travaux ne sont pas encore achevés. Devant cette situation qui est contraignante pour le bon fonctionnement de notre entreprise et le non-respect des articles régissant le contrat. Nous sommes dans l'obligation de vous mettre en demeure par rapport au retard dont vous êtes à l'origine

A cet effet, je vous mets en demeure et je vous demande de terminer les travaux dès réception de ce message faute de quoi, des mesures administratives seront applique à votre encontre.

Mr Le Directeur de la DO ALGER CENTRE



M. BENCHABANE Abderrahmane
Directeur Opérationnel
Télécommunications d'Alger Centre